

valier. Durant les dernières élections, il n'a jamais été fait mention, dans aucune partie du pays, d'une subvention de chemin de fer. Je parle tout spécialement de la province d'où je viens, de la plus grande, de la plus importante division de cette province, la ville et le comté de Saint-Jean que j'ai l'honneur de représenter.

Durant les dernières élections dans ce comté, depuis le commencement jusqu'à la fin, une seule question a été discutée devant le public, par les candidats et par la presse, et cette question, c'était : La réciprocité absolue, telle que définie par l'honorable député lui-même, telle que définie par l'honorable chef de l'opposition, par les chefs du parti libéral, par M. Wiman, dans la "*North American Review*," cette politique de réciprocité absolue est-elle dans le plus grand intérêt du peuple, ou ne l'est-elle pas? Ça été là, M. l'Orateur, la seule question débattue. Nous avons demandé aux électeurs : Etes-vous en faveur de la réciprocité absolue, alors que les effets de cette politique doivent être tels que définis par ses auteurs ; ou préférez-vous que l'on tente d'obtenir une forme modifiée de réciprocité, tout en conservant le lien britannique? Ce fut là la seule question discutée devant le peuple et dans la presse, dans la province du Nouveau-Brunswick. J'ose dire que durant l'élection dans ce comté, nos adversaires—dont un a siégé ici plusieurs années et qui jouissait de l'estime des honorables membres des deux côtés de cette chambre—j'ose dire que nos adversaires, à cette élection, ne soutiendront pas qu'il y ait eu une seule autre question de soulevée durant la lutte ; ils ne prétendront pas que l'électorat ait été trompé ; ils ne diront pas que le peuple ait reçu de l'argent ou des promesses de subvention, de chemin de fer, mais ils admettront que la lutte s'est faite franchement, loyalement sur la question soumise à l'électorat, bien que le résultat du scrutin n'ait pas répondu à leurs désirs.

Dans la ville et dans le comté de Saint-Jean, la majorité du candidat élu a été si grande, qu'il serait tout simplement oiseux de parler de subventions promises ou d'argent donné. Dans le comté représenté par l'honorable député qui siège à ma droite (M. Wood, Westmoreland), dont la majorité a été de près de 2,000 voix, il est oiseux de parler d'offres corruptrices et de subventions de chemin de fer.

Dans la province, en général, la majorité franchement et librement accordée par le peuple s'élève à plus de 5,000 voix, la plus grande des majorités populaires jamais obtenues par aucun parti politique dans cette province.

Devant ces faits, il me reste peu de choses à dire pour repousser la déclaration calomnieuse faite, par l'honorable député, dans les autres provinces, touchant la province du Nouveau-Brunswick. Afin de montrer la leçon qui doit ressortir du résultat de l'élection dans les provinces maritimes, je veux citer la déclaration d'un chef libéral de mon comté ; la déclaration d'un homme qui est pour moi un ami personnel, mais qui, je regrette de le dire, ne partage pas mes vues en matière politique ; je veux parler de M. Allan Jack, le recorder de la ville de Saint-Jean. Cet homme fut un de nos plus vigoureux adversaires durant la lutte, et le 27 mars, il écrivait au *Week* de Toronto une lettre, dans laquelle il émettait ses opinions sur les élections dans les provinces maritimes. Cette lettre se terminait ainsi :

M. HAZEN.

Au point de vue général, et en dehors de toute considération de parti, le résultat des élections dans les provinces maritimes doit être regardé comme une preuve évidente que les différentes parties du Canada deviennent de plus en plus unies, et qu'un rapprochement plus intime entre le Canada et la Grande-Bretagne est une chose fort désirée.

Voilà, M. l'Orateur, l'opinion sincère d'un de nos adversaires les plus actifs, les plus vigoureux et les plus capables dans la lutte. Je vous demande de confronter cette déclaration avec la lettre écrite par l'honorable député de Oxford-sud (sir Richard Cartwright) à ses commettants, et de dire laquelle des deux déclarations vous approuvez.

Mais, M. l'Orateur, je sens que j'ai retenu trop longtemps l'attention de la chambre sur cette question, qui peut être considérée comme n'ayant pas de rapport à l'adresse ; mais je crois de mon devoir, comme représentant des provinces maritimes, de saisir la première occasion pour démontrer jusqu'à quel point est dénuée de fondement la déclaration faite par l'honorable député dans la province d'Ontario.

Arrivant jeune dans cette chambre, désireux de me former des idées justes sur les chefs de parti, j'ai constaté avec regret qu'un homme qui aspire à devenir chef d'un grand parti dans ce pays, au lieu de chercher à resserrer les liens qui unissent les différentes provinces du Canada, au lieu de tenter de nous rapprocher les uns des autres et de nous faire comprendre, comme nous le comprenons dans la province du Nouveau-Brunswick, que nous sommes le peuple d'un même pays, j'ai constaté, dis-je, avec regret qu'il s'efforce de créer des divisions et qu'il attaque certaines provinces de ce grand pays, nous répudiant et insinuant que ces provinces, comme parties du Canada, n'ont pas les mêmes droits que nos provinces plus anciennes. Il me semble que le véritable but de nos hommes d'Etat devrait être de faire disparaître tout différend qui a pu exister lors de la confédération, et de mettre ainsi notre peuple en état de pouvoir dire hautement, en toute occasion, que nous sommes citoyens d'un seul et même pays, et que nous sommes fiers de nous appeler Canadiens, que nous appartenions à la riche province d'Ontario, à la populeuse et historique province de Québec, aux provinces des prairies, aux provinces maritimes, ou à la Colombie-Anglaise. Je suis heureux de dire, M. l'Orateur, que c'est là l'esprit qui anime aujourd'hui les jeunes gens du Nouveau-Brunswick ; les jeunes gens à qui nous devons la grande victoire que nous avons remportée récemment. Ces jeunes gens oublient la bataille de la confédération, ils oublient les différends du passé et comprennent qu'ils sont citoyens d'un pays dont ils sont fiers, d'un pays dont ils seront plus fiers encore dans l'avenir, parce qu'il prospère et grandit sous l'égide de l'Empire Britannique dont nous faisons partie.

M. l'Orateur, je désire remercier les membres de cette chambre de la bienveillante attention qu'ils m'ont accordée ; je désire en mon nom, au nom de mon comté, surtout, au nom des jeunes gens de mon comté, remercier le gouvernement de m'avoir fait l'honneur de me demander pour proposer l'adresse, aujourd'hui. Cette adresse est proposée par un député d'un comté baigné par les ondes azurées de l'océan Atlantique ; elle sera appuyée par un député d'un comté situé à 4,000 miles de distance, sur les bords du paisible océan Pacifique. Peut-on trouver une preuve plus grande de la vaste étendue